



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



La Revue **G**ouvernance *et* **D**éveloppement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Économique

Universitaire

Environnementales

Territoriale

Genre Hospitalière

Territoriale

Politique

Numéro juin 2026

**Revue du Programme Thématique de Recherche (PTR)
Gouvernance et Développement**

Indexations et référencements



HAL



INTERNATIONAL
STANDARD
SERIAL
NUMBER
INTERNATIONAL CENTRE

Impact Factor. SJIF 2025 : 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30^{ème} session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos États. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).

01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (**BURKINA FASO**)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web: www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou KAMAGATE (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, (Éthique, Philosophie Politique et sociale).
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou , Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Bioéthique et Philosophie de la technique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (Éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
9. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
10. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
11. **N'guessan Séraphin BOHOUSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
12. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
13. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
14. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
15. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
16. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Éthique -Technique-Société
17. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
18. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
19. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
20. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
21. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
22. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
23. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
24. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
25. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
26. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
27. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
28. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
29. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
30. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
31. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
32. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
33. **Messan Litinmé Molley KOFFI**, MC, Université de Lomé, Lettres modernes
34. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
35. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
36. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
37. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
38. **Bilakani TONYEME**, PT, Université de Lomé, Philosophie et Éducation
39. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
40. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
41. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
42. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
43. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
44. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principal :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI: landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI: jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale :

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH: tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

TAKI Affoué Valéry-Aimée: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale ;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique) ;
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique ;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine) ;
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BI ELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation ;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine ;
12. **DANDONUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes ;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain) ;
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amino Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé ;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/ Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication ;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com)). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit : nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{de} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : *nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.*

Pour les sources sur internet : *indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.*

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs) ; Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

FORMATION À DISTANCE D'ENSEIGNANTS OUEST AFRICAINS À LA LUMIÈRE DU CONSTRUCTIVISME COGNITIF DE J. PIAGET

SANÉ Mamadou Vieux Lamine 13-22

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET INCIDENCE DU PALUDISME AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE TAABO

ZOHOURE Gazalo Rosalie ; KOUAKOU Kouassi Serge ; ALLA Kouadio Augustin 23-33

DE L'ESTHÉTIQUE URBAINE À LA MARGINALITÉ SOCIALE : DÉGUERPISEMENTS ET ÉMERGENCE DES INFORMALITÉS GRISES À GONZAGUEVILLE DANS LE PÉRIURBAIN DE PORT-BOUËT (ABIDJAN)

ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon ; AKPO Franck Armel 34-47

MÉDIATIONS ANCESTRALES ET RELIGIEUSES POUR UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE ET DURABLE EN AFRIQUE

ANZIAN Mlan Kouakou Pierre 48-57

MODÉLISATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'ÉVOLUTION D'OCCUPATION DES TERRES DANS LA PROVINCE DU TUY, BURKINA FASO

Nongb-Sanga Adeline KOMBASSERE ; Blaise OUÉDRAOGO ; Assonsi SOMA 58-70

LA POLITIQUE COLONIALE FRANÇAISE : SON IDÉOLOGIE ET SES CONTRASTES DANS LA GOUVERNANCE FAUNIQUE EN HAUTE-VOLTA (1923-1960)

HIEN Sourbar Justin Wenceslas ; Moussa ZABSONRE 71-81

GOUVERNANCE PÉNALE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LE CONDAMNÉ À MORT DE JEAN GENET : VERS UNE CONTRE-GOUVERNANCE POÉTIQUE

KOPOIN Kopoin François 82-89

IMPÉRATIFS POLITIQUES ET ÉDUCATION POLITICO-CITOYENNE : DU CYNISME À LA DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE

Kinimo Bienvenu Lagloire N'ZI 90-99

ÉVALUATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DE L'ÉCOSYSTÈME MANGROVE DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE UFOYAAL KASSA-BANDIAL (SÉNÉGAL)

SOW El Hadji 100-113

MUTATION DE LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE DE L'EAU À UNE HYDRO-DIPLOMATIE DANS LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

Coura KANE 114-125

DYNAMIQUES SÉCURITAIRES DANS LES QUARTIERS SOUS-INTÉGRÉS DU SIXIÈME ARRONDISSEMENT DE LIBREVILLE (GABON) : ENTRE MENACES MULTIFORMES ET INSUFFISANCES INSTITUTIONNELLES

BIDJOULI Lola Richard ; NDONG BEKA II Poliny 126-142

CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS, LOGIQUES SOCIALES ET MODES DE RÉGULATION EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DES VILLAGES DE NAMBONKAHA (FERKESSÉDOUGOU) ET NIANDÉGUÉ (BOUNA)

PARIGASSORI Siméon SORO 143-153

LES MOTOS-TRICYCLES DANS LA GESTION DE CRISE DE MOBILITÉ DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : CAS D'ABOBO-BOCABO (ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE)

DAGNOGO Mamadou ; KAMAGATE Sanaliou 154-164

ACCÈS À L'EAU POTABLE ET RISQUE DE MALADIES HYDRIQUES DANS LES COMMUNES D'ABOBO, YOPOUGON ET KOUMASSI (CÔTE D'IVOIRE)

SEKA Séka Ghislain ; YAMIAN Brou Becket Stanislas ; SEKA Ayé Gnanqui Parfait 165-174

LES VILLES PRÉCOLONIALES DE CÔTE D'IVOIRE ENTRE MARGINALISATION COLONIALE ET INTÉGRATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES CONTEMPORAINES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN : CAS DE BONDOUKOU

Kouadio Joseph KRA ; Ouattara Bourahima FROUMAN ; Adou François KOUADIO 175-188

LE TOTALITARISME OU LA FIN DE L'ÉTHIQUE POLITIQUE Soumaïla COULIBALY	189-197
LE DÉTERMINISME, FONDEMENT DE L'OPTIMISME LEIBNIZIEN Fofana Falikou	198-208
LES LANGUES IVOIRIENNES COMME MÉDIATION PÉDAGOGIQUE : ÉTUDE DES PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS ET PARENTS D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE Kouame Marie Christelle Épouse EHOUE	209-216
LA RÉGIE ABIDJAN NIGER (RAN) FACE AU DÉFIS DU PERSONNEL QUALIFIÉ (1960-1980) OUATTARA Kacoumani Mesmer ; KAPIEU Kando Romaric	217-227
DYNAMIQUE URBAINE CONTRASTÉE À SAN PEDRO : EXEMPLE DE DIGBOUÉ-VILLAGE ET PONT DIGBOUÉ Djénan Marie Angèle KARAMOKO-YEGBE ; Chilé Nadège YAPO épouse KOUAKOU ; Kouassi Théophile KRAMO	228-238
POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET VALORISATION DU SEL AU SÉNÉGAL : UNE LECTURE COMPARATIVE DES DISPOSITIFS DE PLANIFICATION DANS LE SINE-SALOUM SY Karalan	239-247
UNE INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES INTERSTICES DE L'ACTION PUBLIQUE : LEÇONS APPRISSES DE L'EXPÉRIENCE DE LA POSCEAS Sambou NDIAYE	248-258
DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT NOMMÉ SUR LE TAS À L'ADMINISTRATEUR DES LYCÉES ET COLLÈGES FORMÉ : EXPÉRIENCES VÉCUES ET LEÇONS APPRISSES OUEDRAOGO Mangawindin Guy Romuald	259-270
GOVERNANCE PARTICIPATIVE ET CONFLITS D'USAGE DE L'EAU DANS LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS : ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU BARRAGE HYDROAGRICOLE DE SOLOMOUGOU (NORD CÔTE D'IVOIRE) YÉO Namè Hassan ; KOUAKOU Guy Éric Anicet Quassy	271-281
LES MIGRATIONS PEULHS-YARSÉ ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE DANS LA CORNE-OUEST DU TOGO DE 1900 À 1990 LALLE Mani ; NADINGA Jean	282-292
LA RÉSILIENCE DES CONTES IVOIRIENS À L'ÉPREUVE DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE : ENTRE PERMANENCE DES VALEURS ET RECONFIGURATION INTERMÉDIAIRE COULIBALY Kounadi	293-302
LA GESTION DES DÉCHETS LIQUIDES FACE À L'EXTENSION URBAINE À SIKENSI KOUAME N'Guessan Marie Mireille	303-311
CRISE RÉPUTATIONNELLE DU MCLU ET TRIBUNAL MÉDIATIQUE : DYNAMIQUE DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE EN CÔTE D'IVOIRE YAO Kouakou Guillaume	312-320
ARCHITECTE-URBANISTE « DÉVELOPPEUR » ET « CONSTRUCTEUR » : PISTES DE RÉFLEXION POUR UNE FORMATION ENDOGÈNE EN ARCHITECTURE ET URBANISME EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE Pougwendé Léandre GUIGMA ; Mahounami Solange KPOGBEMABOU	321-330
DIGITALISATION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE YOPOUGON (SUD DE LA CÔTE D'IVOIRE) BOSSON Koffi Bertin ; KOFFI Yao Julien	331-339
PÉRIURBANISATION ET RECOMPOSITION DES STRATÉGIES D'ACTEURS AGRICOLES À ANGAMBLÉ-KONANKRO (PÉRIPHÉRIE OUEST DE BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE) KOUAKOU Bah ; YÉO Siriki	340-349

BÄNGR-WEOOGO, UN PARC DE DÉCOUVERTE POUR QUELS BESOINS URBAINS ? Karambiri Sheila Médinaa ; Gansaonré Raogo Noël ; SODORÉ Abdoul Azisec	350-360
CONDUITES SUICIDAIRES CHEZ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À DALOA ESSOH Lohoues Olivier ; DALOUGOU Gbalawoulou Dali ; N'GUESSAN Kouadio Raymond ; SOYIZOU Akofa Murielle Ange Myriam	361-371
LE JEU DES MÉDIAS DANS LA GOUVERNANCE PUBLIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DU GROUPE FRATERNITÉ MATIN Michelle TOPÉ GUEU ; Monvaly Badara TOURÉ	372-380
AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET PRESSION URBAINE À DAKAR : LE CAS DES PÉRIMÈTRES MARAICHERS DE LENDENG SÈNE Abibe	381-389
UTILISATION DES SERVICES DE SOINS DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DE PREMIER CONTACT (ESPC) DANS LA VILLE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE) KONE TANYO Boniface	390-400
LA GLOBALISATION ET SES DÉFIS ÉTHIQUES EN AFRIQUE Agoussi Alphonse MOGUÉ ; Kouadio Antoine ADOU	401-409
EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE (EMA) ET SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE AU BURKINA FASO OUEDRAOGO Alizèta	410-420
QUAND LES ÉCRANS ÉCLIPSENT LES CŒURS : IMPACT DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE SUR LA QUALITÉ DES INTERACTIONS HUMAINES ET FAMILIALES DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE KOFFI Hamanys Broux De Ismaël	421-429
PENSER LES CRISES EXISTENTIELLES CONTEMPORAINES : ENTRE ANGOISSE HEIDEGGÉRIENNE ET RESPONSABILITÉ LEVINASSIENNE TAKI Affoué Valery-Aimée	430-441
INCIVILITÉS DISCURSIVES DANS LA RÉGION DU PORO : ANALYSE DES ÉNONCÉS ET FONCTIONS DANS LES INTERACTIONS LINGUISTIQUES KOFFI Niangoran Germain ; ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE	442-452
LA PRODUCTION DE L'ESPACE PÉRIURBAIN DE DALOA : ENTRE INFORMALITÉ ET PRÉCARISATION ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel ; GOUAMENE Dider-Charles ; KONATE Tchilogneri	453-466
LE DIEMA DE KPANA (TOGO) À L'ÉPREUVE DES POUVOIRS COLONIAUX ALLEMAND ET FRANÇAIS DU XVII^e SIÈCLE A 1921 DANDONOU GBO Nanbidou, LAGBEMA Sougla-Noma	467-477
L'ESPAGNE ET LA DYNAMIQUE DE SES TROIS CRISES KONAN Kouadio Stéphane-Yannick	478-485
OCCUPATION ILLÉGALE ET CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES : UNE LECTURE A PARTIR DE LA THÉORIE DE L'ACCÈS DU CAS DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO EN CÔTE D'IVOIRE TOUKPO Oscar Guy Sical, TARROUTH Honnéo Gabin, ADOU Koffi Seï	486-494
LES IMPLICATIONS DU SECTEUR MUSICAL DANS LA GOUVERNANCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN CÔTE D'IVOIRE ATTOUNGBRE Kouadio Félix	495-505
ALIMENTATION DE L'HIPPOPOTAME AMPHIBIE (HIPPOPOTAMUS AMPHIBIUS LENNAEUS, 1758) DANS LA ZONE DE LA MARE DE KOUMBELOTI EN PAYS ANOUFO AU NORD-TOGO IDRISSA Sahada, ALASSANE Abdourazakou, SIKBAGOU Kankpénangue	506-518

LE TOTALITARISME OU LA FIN DE L'ÉTHIQUE DE LA DÉMOCRATIE

Soumaïla COULIBALY

Maître-Assistant,

Université Péléforo Gon COULIBALY- Côte d'Ivoire

Email : soumailacoulibaly237@gmail.com

Résumé :

La politique a pour objectif fondamentale d'assurer aux hommes leur liberté. Pour parvenir à cette fin, elle s'appuie sur des catégories morales et politiques dont l'observation lui confère son éthique. Mais, depuis l'avènement du totalitarisme, régime politique inédit par la violence et la terreur qui le caractérisent, les valeurs politiques authentiques ont été complètement répudiées. L'homme se trouve ainsi privé de la capacité d'agir du fait de cette violence impétueuse. La terreur totalitaire a isolé et désolé l'homme en lui arrachant sa spontanéité, son humanité. Dans un tel contexte, l'on assiste impuissant à la perte du sens politique, à la perte de l'éthique de la démocratie.

Mots-clés : Désolation, Éthique, Isolement, Morale, Politique, Totalitarisme.

Abstract:

The fundamental objective of politics is to guarantee freedom for all people. To achieve this, it relies on moral and political categories, the observance of which gives it its ethics. However, since the advent of totalitarianism, a political regime unprecedented in its violence and terror, authentic political values have been completely repudiated. Human beings are thus deprived of their capacity to act due to this impetuous violence. Totalitarian terror has isolated and devastated people by stripping them of their spontaneity and their humanity. In such a context, we helplessly witness the loss of political meaning and the loss of democratic ethics.

Keywords: Devastation, Ethics, Isolation, Morality, Politics, Totalitarianism

Introduction

Le totalitarisme désigne un type de régime politique particulier en ce sens que son mode de fonctionnement basé sur la terreur totalitaire le diffère des autres. Fort de cette particularité, il se donne pour dessein d'organiser la vie de la masse sous le prisme de la contrainte. À ce titre, c'est un événement extraordinaire qui rompt avec tout autre événement de l'histoire entendue comme une séquence de faits plus ou moins marquants. De ce fait, il constitue une rupture radicale avec tous les régimes politiques ayant existés, et en particulier ceux qui peuvent en être rapprochés, qu'ils soient despotiques, tyranniques ou dictatoriaux. La cristallisation des éléments pré-totalitaires à savoir l'antisémitisme, l'impérialisme et le racisme, de même que l'émergence de la société de masse dans l'Europe industrielle du XIX^e siècle peuvent être considérées comme le terreau dans lequel a germé le totalitarisme.

C'est la convergence dans une logique politique de ces éléments qui donnera naissance à des formes de gouvernements qui n'avaient jamais encore existées. C'est cet *initium*, cette capacité d'entreprendre quelque chose de radicalement mauvais qui a fait du mal totalitaire un phénomène d'inhumanité. Le totalitarisme serait une offense à la dignité humaine lorsque ce qui porte l'humain au fronton de l'excellence politique est marquée par le saut des engagements mutuels consentis et volontaires. L'éthique de la politique comme art de gestion participatif change de perspective.

La nature humaine a été attaquée non seulement dans son intégrité physique, mais aussi et surtout dans son aspect éthique. De fait, la réprobation éthique et l'indignation au nom des valeurs se révèlent à la fois inopérantes et inadaptées. Ce qui est en jeu dans le totalitarisme, c'est la question de l'humanité :

Les souffrances-qui ont toujours été trop nombreuses sur la terre- ne sont pas le fond du problème, non plus que le nombre des victimes. C'est la nature humaine elle-même qui est en jeu ». (H. Arendt, 1972, p. 200).

Ainsi, le totalitarisme a-t-il réussi à faire éclater les fondements de l'éthique politique ? Cette question centrale fait appel à des questions subsidiaires notamment : le caractère inédit des régimes totalitaires a-t-il favorisé la remise en cause des structures politiques de l'État ? Quels sont les enjeux actuels du débat sur le totalitarisme ?

À vrai dire, la réponse à ces interrogations implique l'analyse des axes essentiels de cette réflexion sur le totalitarisme. Ainsi, mettrons-nous en évidence d'abord la genèse du mot totalitarisme. Puis, nous relèverons la spécificité du totalitarisme en tant que régime politique non caractérisable par son imprévisibilité comme les autres régimes politiques qui l'ont précédé. Nous évoquerons enfin les enjeux du débat actuel sur le totalitarisme tout en mentionnant la déshumanisation en cours dans la sphère politique. Le totalitarisme dans son mouvement ne restaure pas la dignité humaine. Il n'existe pas dans le totalitarisme une éthique de gouvernance qui illumine l'intellect humain.

1. Historique du totalitarisme

1.1. L'origine du totalitarisme

L'adjectif « *totalitario* », signifiant totalitaire, apparut en Italie en mai 1923 dont l'invention est prêtée à un opposant et une victime du fascisme, Giovanni Amendola. L'emploi du mot totalitarisme s'est répandu dans les milieux antifascistes italiens comme un instrument de pensée et de lutte politique. Dans l'entre-deux-guerres Sforza Carlo et surtout Luigi Sturzo furent les utilisateurs du concept de totalitarisme.

En 1925, les théoriciens du fascisme reprirent de manière opportuniste le terme à leur compte, en lui attribuant cette fois une connotation positive, celle de l'unité du peuple italien. C'est dans ce cadre que Benito Mussolini exaltait sa farouche volonté totalitaire en appelant celle-ci à délivrer la société des oppositions et des conflits d'intérêts.

Dans la seconde moitié des années 1920, des rapprochements entre la structure du fascisme italien et le bolchévisme furent établis par des acteurs politiques tels que Francesco Saverio Nitti, ce qui fit du totalitarisme une doctrine. Pour la doctrine totalitaire, « tout est dans l'État et rien d'humain et de spirituel n'existe et il a encore moins de valeur hors de l'État. En ce sens le fascisme est totalitaire » B. Mussolini (2017, p.7). Abondant dans le même sens, Ernst Junger célèbre la guerre et la technique moderne comme des annonciatrices d'un nouvel ordre incarné par la figure de l'ouvrier-soldat œuvrant au sein d'une société encadrée, disciplinée comme une armée. L'usage du mot totalitarisme en vue de désigner un État fasciste et communiste semble avoir été fait en Grande Bretagne en 1939. Carl Schmitt employait ce terme pour mettre en lumière la crise du libéralisme, du parlementarisme et la nécessité d'une politique plus autoritaire. S. Weil (1999, p.150) ne dit pas le contraire quand elle soutient qu'

il apparait assez clairement que l'humanité contemporaine tend un peu partout à une forme totalitaire d'organisation sociale, pour employer le terme que les nationaux-socialistes ont mis à la mode, c'est-à-dire à un régime où le pouvoir d'État décide souverainement dans tous les domaines, même dans le domaine de la pensée.

L'apparition d'un nouveau type de régime, considéré comme l'antithèse du libéralisme et qui scellera entre les idéologues fascistes et soviétiques, est le pacte germano-soviétique, signé en 1939 entre l'Allemagne nazi et l'URSS. Ainsi on assiste à diverses visions du totalitarisme. Pour Carl Joachim Friedrich, il repose sur six éléments identifiants notamment le parti totalitaire, le « parti de masse », la terreur policière, les monopoles des médias, les forces armées et l'économie planifiée. Claude Lefort l'a appliqué à tous les États de l'Europe de l'Est dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle où il évoque les limites de la domination totalitaire. Bernard Henri-Lévy qui quant à lui critique la vision d'Arendt semble être le plus réaliste. De toutes ces approches, la désirabilité de la révolution telle que prônée par Michel Foucault semble la plus viable.

1.2. Le totalitarisme selon Arendt

Forgée au XX^e siècle dans l'entre-deux-guerres et même au-delà, l'analyse sur laquelle s'appuie la plupart des interprétations est celle développée par Hannah Arendt de 1936 à 1953. Pour la philosophe et politologue juive, le totalitarisme signifie « système tendant à la totalité » N. Capdevila (2003, p. 167-187). Ainsi, il est une idéologie qui nie toute autonomie à l'individu et à la société civile qui s'emploie à supprimer cette autonomie en imposant autoritairement une vision moniste du pouvoir et du monde. Cette idéologie fonde et justifie par la même occasion la domination absolue de l'État. Cela signifie que le totalitarisme ne se situe pas dans le champ classique de la politique entendue comme la poursuite opportune d'objectifs limités.

Ni le national-socialisme ni le bolchévisme ne proclament jamais qu'ils avaient établi un nouveau régime, ni ne déclarèrent que leurs objectifs étaient atteints avec la prise du pouvoir et le contrôle de l'État. Leur idée de domination ne pouvait être réalisée ni par un État, ni par un simple appareil de violence, mais seulement par un mouvement constamment en mouvement ; à savoir la domination permanente de tous les individus dans la sphère de leur vie. (H. Arendt, 1972, p. 49).

Mu par la révolution anthropologique, le mouvement totalitaire met en avant l'élaboration idéologique qui n'est qu'une mise en cohérence fantasmatique de la volonté de l'homme nouveau considéré comme un Être providentiel pour la masse. Comme telle, cette logique ne connaît pas de termes nourrissant le désir d'illusion et l'attente millénariste des masses atomisées. La différence qu'il y a entre les tyrannies classiques et les dictatures songeant à clore l'épisode terroriste après la neutralisation des opposants déclarés, c'est la terreur infinie.

De la sorte, le totalitarisme concrétise la certitude qu'une partie de l'humanité est radicalement superflue et prospère dans le crime de la masse. Il se caractérise par sa dimension idéologique et sa dimension terroriste. De ce fait, il exprime l'envers de la condition humaine et répond au slogan du « tout est possible » H. Arendt (1972, p. 67).

2. Sens et Apport du totalitarisme chez le citoyen et sur l'État

2.1. L'idéologie totalitaire

Le totalitarisme refuse toute limitation susceptible de freiner son mouvement qui vise la domination totale. Il est à la fois antiétatisme, antinationalisme parce que ceux-ci limiteraient l'ambition totalitaire qui consiste à être un mouvement sans cesse en mouvement. Il récuse la notion de territoire en préconisant plutôt celui de l'expansion vitale. Le citoyen du régime totalitaire est dépouillé de sa vie privée et est soumis à un contrôle absolu. L'individu du régime totalitaire est également privé de sa vie publique et est soumis à une idéologie.

Ainsi le citoyen et l'individu de ce type de régime sont assimilés l'un à l'autre, c'est pour cela que la distinction traditionnelle entre le droit et la morale n'existe pas dans le totalitarisme. L'ennemi de la communauté politique se trouve à la fois au sein et en dehors ; d'où le rejet de la distinction entre politique intérieure et extérieure. En fait, l'idéologie raciste est anti-utilitariste. C'est cette particulière façon de faire du totalitarisme qui lui vaut d'être appelé un régime politique nouveau, différent des autres ; il ne relève pas de la typologie politique traditionnelle d'où l'intérêt de déterminer sa nature et son principe premier qui est anti-éthique.

Le totalitarisme se distingue des régimes politiques classiques car il n'a nullement besoin de les ressembler, c'est pourquoi, il supprime à la masse toute possibilité d'action, au sens politique de dialogue. L'idéologie vient se substituer au principe de l'action. Elle suscite une mobilisation des esprits qui ne requiert aucunement l'adhésion à une quelconque forme de pensée. « Une idéologie est très littéralement ce que son nom indique ; elle est une logique d'une idée » L. Bouvet (2018, p. 215-216). Elle est une pure opération logique qui vise à déduire la totalité du réel à partir de prémisses a priori. Il y a un fossé entre les dirigeants à cause de la méconnaissance des réalités sociales. Ce qui compte dans l'idéologie, ce n'est pas le contenu mais la forme logique, le pur mouvement de la déduction qui imprime la forme de la pensée humaine.

La pensée idéologique ne s'intéresse qu'à sa propre cohérence fondée sur la violence pour la violence et non à la réalité. Ni conscience individuelle, ni même de lois positivement établies n'ont de sens. L'idéologie totalitaire fait entrer de force la loi et la conscience dans un processus dialectique où toutes deux sont à la fois niées, dépassées et conservées. Nous entrons ainsi dans un processus dialectique. Hitler cité par H. Arendt (1972, p. 124) soutient que « l'État totalitaire doit ignorer toute différence entre la loi et l'éthique ». L'idéologie de la terreur s'avère être la puissance mobilisatrice qui tient lieu de « principe d'action » et qui met les masses en mouvement. De ce fait, l'idéologie est l'une des essences du totalitarisme. Tout comme l'idéologie, la terreur est ainsi une nature du totalitarisme.

2.2. Le totalitarisme et le régime de la terreur

La terreur est l'une des caractéristiques du totalitarisme.

[Ainsi,] la terreur totale, essence du régime totalitaire, n'existe ni pour les hommes ni contre eux. Elle est censée fournir aux forces de la nature et l'histoire un incomparable moyen d'accélérer leur mouvement. (H. Arendt, 1972, p. 212).

Ce qui caractérise le totalitarisme, ce n'est pas la force mais plutôt la terreur totalitaire. Celle-ci est consécutive à la nature du régime. La terreur totalitaire est sa propre fin, elle est au-delà du despotisme qui se borne à supprimer les lois, un instrument arbitraire. Quant à la terreur totalitaire, elle détruit tout espace politique en imposant aux hommes la loi supra-humaine du devenir biologique. En clair, la terreur n'a pas de fin humainement assignable ni connaissable, elle vise un processus sans fin dans lequel les hommes n'ont plus leur place.

La terreur constitue respectivement le principe et la nature du régime totalitaire se complétant l'une et l'autre en absorbant la pensée et l'action.

D'un côté, la contrainte et la terreur totale qui en son cercle de fer, comprime les masses d'hommes isolés et les maintient en vie dans un monde qui est devenu pour eux un désert : de l'autre, la force autocontraignante de la destruction logique, qui prépare chaque individu dans son isolement désolé contre tous les autres [...] afin de mettre en route le mouvement régi par la terreur et de faire qu'il ne cesse. (H. Arendt, 1972, p. 224).

L'idéologie totalitaire est vue comme un mode de pensée absurde et contradictoire qui, associé à la terreur, donne naissance aux régimes politiques les plus monstrueux. Cette monstruosité du totalitarisme va remettre en cause toute l'éthique politique.

L'avènement du totalitarisme a bouleversé l'éthique qui régulaient la vie sociale. De la sorte elle a provoqué un choc sans précédent qui s'est manifesté par l'apparition du mal radical qui vient introduire dans les communautés nazi et communiste des pratiques inhabituelles.

Désormais, les populations ne sont pas libres de faire ce qu'elles veulent, elles doivent subir la dictature de leurs nouveaux chefs. Elles ne peuvent ni décider de leurs actions ni de contester les décisions de leurs bourreaux. Elles n'ont plus de libre-arbitre. Elles sont soumises à des forces terrifiantes qui ont le droit de vie et de mort sur elles. La dignité se trouve ainsi fortement remise en cause.

3. Totalitarisme et destruction de l'éthique politique

3.1. Le nouveau du totalitarisme

Le totalitarisme est un phénomène dominé par l'irrationalité qui vise la transformation radicale de l'homme. Comme tel, il est au-delà de la politique. Il rompt donc avec les pratiques politiques antérieures dont le chef providentiel, homme nouveau et à la fois ennemie totale, garantit l'identité, l'intégrité du peuple. C'est justement en raison de cette logique aisément repérable à ses commencements que les pionniers de la théorie du totalitarisme ont jugé ce régime comme étant en rupture avec l'idée classique de politique. Au fait,

La nouveauté du totalitarisme, se résume à une révolte (...) contre les lumières, la raison et l'humanisme du XVIII^{ème} siècle. Il répudie tous les éléments majeurs qui ont constitué notre civilisation historique et livre une guerre à outrance à tout groupe qui en conserve le souvenir affectueux. C. Haye (2010, p. 152-153).

La remise en cause de la raison, des lumières, de l'humanisme et donc de la civilisation moderne caractérisée par l'irrationnalité constitue un point de départ inédit du totalitarisme. L'abandon des valeurs morales qui jadis donnaient un sens à l'action politique constitue en réalité le renouveau et l'exceptionnelle unicité du totalitarisme. Cette répudiation de l'éthique avait conduit H. Arendt (1995, p. 63) à s'interroger comme suit : « la politique a-t-elle finalement encore un sens ? ». Vidé de son contenu moral, l'espace politique plonge dans les ténèbres, dans l'horreur où l'individu est isolé et désenchanté. Il n'a plus de raison, c'est-à-dire qu'il est incapable de se questionner sur la portée des actions à poser. Il devient un « spécimen ». L'indicible horreur du totalitarisme nous porte à réfléchir sur le rapport entre la politique, l'éthique et l'homme.

3.2. De la perte du sens authentique de la politique à la démocratie

Le totalitarisme n'a pas menacé l'être humain dans son existence physique, mais il a aussi et surtout affecté son être métaphysique, c'est-à-dire sa nature, son essence. Le phénomène totalitaire a révélé au grand jour que l'homme ne possède pas d'"être" intemporel, d'essence immuable et que son humanité tient à des conditions qui peuvent toujours être remises en cause. Ce phénomène totalitaire a révélé qu'il n'y a pas d'humanité qui ne soit attachée à certaines conditions d'existence, notamment l'ordre historique et social. Avec le totalitarisme, la valeur humaine est mise en question car la possibilité de jugement moral et politique a été détruite à la racine. L'humanité de l'homme est, de ce fait attaquée, son essence modifiée. C'est à partir de ce constat de possible changement de l'homme ou la capacité d'inventer une nouvelle humanité qu'Arendt va méditer sur la condition de l'homme moderne.

Le succès du totalitarisme s'identifie à une eschatologie de la liberté comme réalité humaine et politique beaucoup plus radical que tout ce dont nous avons pu être témoins auparavant. Dans ces conditions, il n'est guère consolant de se raccrocher à la nature humaine interchangeable pour conclure que la liberté n'appartient pas aux possibilités essentielles de l'homme. Historiquement, nous ne connaissons de nature humaine qu'autant qu'elle ait existée et aucun royaume d'essences éternelles ne nous consolera jamais si l'homme perd ses possibilités essentielles.

À vrai dire, cette destruction de la nature et de l'essence humaine avec l'avènement du totalitarisme est justement ce qui constitue la perte du sens authentique de l'homme et par extension de la politique. Cette destruction de l'appartenance au monde est sans doute l'expérience de la désolation. Cette forme de séparation absolue est une expérience qui est paradoxalement une non-existence car elle est le résultat de la destruction du rapport à la communauté humaine. La désolation est une perte du sens puisqu'elle constitue une expérience de la séparation absolue vis-à-vis de la communauté humaine.

Bien que l'isolement soit une absolue absence d'une expérience de séparation de la communauté humaine, il ne constitue pas comme la désolation une expérience limite de la communauté humaine. Il est la privation de la possibilité d'agir dans le domaine politique, disons qu'il désigne la situation d'un homme qui est réduit à l'impuissance politique et la désolation qui intéresse la vie humaine dans son tout, c'est-à-dire la réduction à la fois à l'impuissance politique et à toute forme de création, qui constituent la crise de la morale politique. C'est d'ailleurs pour cela que le totalitarisme peut être considéré comme la négation du politique.

Ce qui est en jeu, c'est la destruction non seulement de la politique mais aussi et surtout des conditions sans lesquelles il n'y a pas de politique, c'est-à-dire la spontanéité qui est la capacité humaine de commencer quelque chose de nouveau. Cette destruction de l'« Être » dans l'humain nous porte à voir dans ledit totalitarisme le règne de l'inhumain dont le corollaire est la disparition des catégories morales et politiques humaines dans le totalitarisme et révèle que l'action y est devenue impossible. Sans l'action, les hommes ne se distinguent pas les uns les autres. Si les hommes s'ignorent cela signifie littéralement que la vie est morte au monde. La vie humaine n'est plus une vie parce qu'elle n'est plus vécue parmi les hommes en ce sens que le réseau de relations qui existe entre les hommes a disparu rendant ainsi l'action non possible. Dans le totalitarisme, l'alternative du bien et du mal a disparu.

Le totalitarisme s'est en pris à ce qui constitue le fondement de toute société humaine, à savoir le droit, la garantie de liberté, la morale et la conscience. C'est pourquoi, on peut dire qu'il a réduit chacun à une solitude sans précédent. Il coupe l'homme de sa racine, de sa culture, de son intégrité privée d'avenir, de mémoire, d'espace et d'intimité, confondu à des masses anonymes. Il devient « superflu », c'est-à-dire un « homme en trop ». Face à cette déshumanisation, un ordre politique n'est-il pas envisageable ?

L'effondrement du mur de Berlin avait suscité un réel espoir de démocratisation du monde. Il met fin à un ordre politique fondé en grande partie sur des régimes politiques autoritaires et terrifiants. Il entraînait, dans le même temps, l'affaiblissement, la disparition du totalitarisme. Désormais, l'on assiste, dans les États d'Europe centrale et orientale, devenus pour la plupart des membres de l'Union Européenne, à des vagues de contradictions. Ces contradictions sont dues à l'avènement de la démocratie qui va favoriser l'expression des libertés individuelles et collectives, le droit aux contestations, à la désobéissance civile. Ainsi, les populations majoritairement europhiles vont élire démocratiquement des représentants.

Ce qui va mettre fin à des périodes sombres de l'histoire de l'humanité où la dignité et l'honneur de l'homme étaient confisqués par des idéologies totalitaires. Dans le même temps, le clivage entre le bloc de l'Est et de l'Ouest avait presque disparu donnant de la sorte l'image d'un monde unipolaire aussi bien au plan politique qu'économique. « Du choc de l'effondrement communiste, le débat sur la démocratie semblait en effet devoir sortir revivifier, ses arguments renouvelés » N. Ragaru (2001, p 143-155).

Le désir de renouveau politico-économique, marqué par la volonté d'enterrer le totalitarisme et ses dérivés avait pris forme dans les États fascistes, totalitaires et communistes. Malheureusement, la joie exprimée par les démocrates n'a été que de courte durée. Le totalitarisme qui semblait avoir disparu résiste encore comme nous le constatons dans certains États qui continuent d'institutionnaliser leur domination sur les populations. La résurgence du totalitarisme relève de la déception causée par la démocratie à laquelle l'espoir caressé n'a pu se concrétiser. De même, le vent de revendication et de liberté engendrés par le nouvel ordre du monde exaspérait certains dirigeants. La différence d'approche de la démocratie tantôt qualifiée de démocratie libérale tantôt d'illibérale a provoqué un sentiment de déception et d'envie de revenir aux régimes politiques autoritaires. De toute façon, des États il existe plusieurs types de régimes politiques à travers le monde. On a des monarchies, des démocraties, des royaumes et c'est ce qui rend complexe l'adoption d'un prototype de gouvernance politique.

Au regard de ce qui précède, il est difficile de parler de démocratie au singulier encore moins de mode unique de gouvernance. Ce qui fait croire que la démocratie est le nom singulier d'une chose plurielle étant donné que la démocratie est incapable de fédérer autour d'une définition unique et consensuelle. Cette incapacité de la démocratie à fédérer tous les États autour d'un idéal démocratique unique a encouragé des pays à retourner au totalitarisme. Il n'est donc pas superflu de dire que le totalitarisme continue d'exister. Le totalitarisme qui semble avoir disparu, résiste encore sous diverses formes dans plusieurs pays. Et, la Corée du Nord est l'un des pays où son expression est plus affirmée en ce moment.

Le totalitarisme continue d'être un régime politique à ce jour avec lequel, il faut compter. Des États, non des moindres, gouvernent sous la base de régimes politiques hybrides qui ne sont ni démocratiques ni non plus totalitaristes. Il y a certes une rupture entre la version ancienne du totalitarisme et celle du XXI^e siècle qui a des relents moins terrifiants que celui d'avant. Cela n'implique pas qu'il a disparu. L'évolution qualitative est observée si bien que les populations ne sont plus transportées dans des crématoires pour être exécutées. Elles ne subissent plus certaines tortures qui les dépouillaient de leur dignité, de leur humanité. Elles ne subissent plus les mêmes privations de liberté du moins telles qu'elles étaient vécues sous les régimes nazis et bolchevick. Mais leurs droits et leurs libertés tels qu'ils sont exprimés dans les régimes démocratiques ne leur sont pas reconnus. Leur liberté d'expression n'est pas non plus autorisée. Nous vivons un totalitarisme qui n'est pas celui que les idéologies fascistes et totalitaires d'autrefois pratiquaient, mais qui contient toujours des germes de sérieuses privations de liberté politiques des peuples concernés.

Ces pratiques qui les opposent aux régimes démocratiques créent ainsi des approches différentes sur la résolution des problèmes du monde qu'ils doivent gérer ensemble. Ces contradictions sont visibles au Conseil de Sécurité de l'ONU où nous constatons très souvent que des résolutions ne sont pas votées à l'unanimité étant donné que les États ont des visions divergentes sur certaines questions. En fait, les régimes totalitaristes entretiennent des relations de méfiances et même de conflits vis-à-vis des régimes démocratiques. Ces contradictions sont liées au fait que la notion de droit de l'homme qui fonde les démocraties n'est pas comprise par les régimes politiques de la même manière.

Les défenseurs d'un État fort et d'un système stable s'opposent à des réformes favorisant une implication directe de la population. « Si nombre d'intellectuels chinois débattent des voies démocratiques à imaginer pour leur pays, ils estiment que le peuple n'est pas prêt ». J.-L. Rocca (2017, p. 22-23).

Aujourd'hui, le totalitarisme est en profonde mutation. Il subit ainsi l'influence de la démocratie qui s'impose progressivement comme le meilleur moyen de gestion des peuples. C'est le peuple qui décide de son propre destin. Le peuple est au centre de toutes les prises de décisions. C'est la démocratie, qui est fondée sur le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple. S'il est vrai que la démocratie délibérative socialiste chinoise et la démocratie délibérative communiste russe ont une perception toujours distincte de celle de l'Amérique, des progrès notables ont été réalisés en matière de droit de l'homme. Un dialogue entre les gouvernants et les populations se fait de plus en plus jour dans les États autoritaires. Ainsi, « la délibération politique chinoise met l'accent sur la cohabitation, la coopération, la participation, le dialogue, la coopération, la négociation et la tolérance » C. Jiagang (2015, p. 93-104). Le constat est clair, le totalitarisme est en train de disparaître progressivement avec son mode de gouvernance dictatoriale pour céder la place à la démocratie qui met le peuple au centre de la gestion des affaires de la cité.

Conclusion

Le totalitarisme est un phénomène dont l'apparition en politique a provoqué un bouleversement sans précédent de la norme politique. C'est un phénomène radicalement nouveau qui a remis en cause les catégories politiques qui rythmaient l'espace public de Platon à Marx en instituant un nouvel ordre politique qui vise cette fois la négation de soi à soi-même, la rupture de l'homme avec la vertu. La propagande qui fonde désormais les actions des régimes totalitaires dont l'aboutissement est l'installation de la terreur a détruit en l'homme la spontanéité.

L'isolement et la désolation, produits de l'idéologie et de la terreur totalitaire, ont pour conséquence la destruction de la sphère politique où vivent et agissent ensemble les hommes. Cette dynamique conjointe de déracinement, de superfluité des hommes marque la limite ultime et la fin dernière de toute expérience de la communauté politique. Le totalitarisme a donc entraîné la perte du sens politique. Les régimes totalitaires ont provoqué la fin de l'éthique politique, la fin du sens politique et installé le mal absolu, le mal sans limite. Il y a donc la banalité du mal.

Ce monde nouveau dans lequel il n'y a plus de critères ni politiques ni historiques ni simplement moraux engendre le règne de l'inhumain vécu dans les camps de concentration. L'enjeu du totalitarisme, c'est d'avoir mis fin à nos catégories de pensée mais aussi et surtout d'avoir attaqué l'humanité dans son intégrité physique et morale sans oublier la liquidation radicale de la liberté politique. Fort heureusement, nous constatons que le totalitarisme est en train de disparaître sous l'influence de la démocratie.

Le peuple qui était martyrisé, mis à l'écart dans la prise des décisions politiques, est aujourd'hui au cœur de toutes les actions politiques. Il dialogue avec les décideurs, coopère et délibère sur tous les sujets qui concernent l'État et surtout pour le bonheur du peuple. Ces profondes mutations qui ont cours dans lesdits États visent à construire à terme de véritables démocraties à l'image de celle de l'Amérique où le respect des droits des peuples est la raison d'être de l'État.

Références Bibliographiques

ALAIN Chauvet, 2015, *Le retour d'Hitler ?*, Louvain-la-Neuve, Belgique, Harmattan.

- ALAIN Vuillemin, 2015, *Les écrivains contre les dictatures en Europe centrale orientale et occidentale*, Cordes-sur-Ciel : Editions Rafael de Surtis.
- ARENDT Hannah, 1972, *Le Système totalitaire*, tome 3, *Les Origines du Totalitarisme*, trad. J. L. BOURGET, R. DAVREU, P. LÉVY, Paris, Seuil.
- ARENDT Hannah, 1995, *Qu'est-ce que la politique ?* trad. de Sylvie COURTINE-DENAMY, Paris, Seuil.
- BENITO Mussolini, 2017, *La doctrine du fascisme*, trad. Charles BELIN, PRB.
- CAPDEVILA Nestor, 2003, « Totalitarisme, idéologie et démocratie », in *actuel Marx*, n° 33, Paris, PUF, p. 167-187.
- CARLTON Hayes, 2010, « The Novelty of totalitarianism in the History of Western Civilization, in Bruneteau B., *Le totalitarisme, origines d'un concept, Genèse d'un débat*, Paris, Cerf.
- FURET François, 1995, *Le passé d'une illusion*, Essais sur l'idée communiste au XX^{ème} siècle, Paris, Robert Laffont / Calmann.
- GROSSMAN Vassili, 2023, *Tout passe*, trad. J. Lafond, Paris, Julliard, rééd. Calmann-Lévy.
- JIAGANG Chen, 2015, « *La démocratie délibérative chinoise, essais, pratiques et perspectives* », in *La pensée*, Paris, Cairn.info, 2015/3 n° 383, p. 93-104. DOI : 10.3917/p
- LEVI Primo, 1990, *Si c'est un homme*, trad. M. Schruoffenegger, Paris, Julliard 1987, rééd. Presse Pochette.
- FREITAG Michel, 2005, Totalitarismes : de la terreur au meilleur des mondes, *Revue du MAUSS* n° 25
- RAGARU Nadège, 2001, « Démocratisation et démocraties est-européenne : le miroir brisé », in *Revue internationale et stratégique* 2001/1 (n° 41, p 143-155.
- ROCCA Jean-Louis, 2017, *En Chine, la démocratie ... quand le peuple sera mûr, le monde diplomatique*, Paris, Palgrave Macmilan.
- SERGE Berstein, 2013, *Démocraties, régimes autoritaires et totalitarismes de 1900 à nos jours*, Paris, Hachette supérieur.
- STUDER Brigitte. 2000, « Le Totalitarisme et Stalinisme », in Dreyfus et al. Dir., *le Siècle des communismes*, Paris, éditions de l'Atelier,
- WEIL Simone, 1999, *Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale*, Toulouse, Éditions Érès, *Revue quart monde*.